Comité scientifique permanent - d'Hémovigilance

PUBLIÉ LE 04/04/2022 - MIS À JOUR LE 26/05/2026

Missions

Le Comité scientifique permanent « hémovigilance » a pour missions :

- de veiller à la qualité du système de surveillance ;
- d'identifier des problématiques de terrain de sécurité transfusionnelle ;
- de discuter des cas marquants d'effets indésirables et incidents déclarés par les correspondants locaux d'hémovigilance et de proposer, le cas échéant, des mesures d'investigations complémentaires et de suivi des signaux ;
- d'accompagner les évolutions du système électronique de télédéclaration et de collecte des données ;
- de veiller à la cohérence du corpus documentaire de l'hémovigilance ;
- d'assurer une veille bibliographique sur les publications nationales et internationales sur les données d'hémovigilance, d'inciter à l'exploitation scientifique des données ;
- de proposer à la Directrice générale de l'ANSM, les enquêtes et travaux qu'il estime utiles à l'exercice de l'hémovigilance ;
- de donner un avis sur toute question ayant trait au domaine de l'hémovigilance ainsi que les mesures à prendre pour prévenir, réduire ou faire cesser les risques liés aux produits sanguins labiles.

Membres

- Monsieur BENAMARA Abdelhalim
- Madame BIAIS Evelyne
- Madame BOULANGER Emmanuelle
- Monsieur CABRE Philippe
- Madame CARLIER Monique
- Monsieur CONNAN Loïk
- Madame CORTEY BOENNEC Marie-Luce
- Monsieur FAURY Didier
- Madame GORODETZKY Delphine
- Madame HERVE Isabelle
- Madame LOVI Victoire
- Madame ORANGER Myriam
- Monsieur OULD AMAR Karim
- Madame PETIT Hélène
- Madame SAILLIOL Anne
- Monsieur SAPEY Thierry
- Madame SOMME Sophie
- Monsieur TAZEROUT Mahdi

En qualité de représentant des associations agréées des usagers du système de santé :

- Monsieur DUBOURDIEU Jean-Louis, Association Française des Hémophiles (AFH)